



2024

Soins pédiatriques à domicile  
Valais romand

# TARIFS DES PRESTATIONS



[www.cms-sion-herens-conthey.ch](http://www.cms-sion-herens-conthey.ch)

## SOMMAIRE

### I. Aide et Soins à domicile

1. Prestations remboursées par l'assurance-maladie de base (LAMal) et l'assurance invalidité (AI)
2. Prestations non remboursées par l'assurance-maladie de base (LAMal) et l'assurance invalidité (AI)

### II. Facturation en cas d'absence et d'annulation tardive

---



## I. Aide et Soins à domicile

### 1. Prestations remboursées par l'assurance-maladie de base (LAMal) et l'assurance invalidité (AI)

Sur la base d'une prescription médicale, les prestations ci-dessous sont remboursées par votre assurance-maladie de base et l'assurance invalidité.

Toutefois, les éventuelles franchises et quote-part liées à votre assurance maladie demeurent à votre charge.

#### 1.1 Soins

Soins Facturés minimum 10 min par visite et arrondis à 5 minutes	Assurance de base (LAMal) CHF/heure
<b>Evaluation et conseils</b>	76.90
<b>Examens et soins</b>	63.00
<b>Soins de base, soins d'hygiène</b>	52.60

Soins Facturés minimum 10 min par visite et arrondis à 5 minutes	Assurance invalidité (AI) CHF/heure
<b>Evaluation et conseils</b>	114.96
<b>Examens et soins</b>	114.96

## I. Aide et Soins à domicile

### 1.2 Ergothérapie

<b>Ergothérapie</b>	<b>Assurance de base (LAMal)</b>
<b>Facturée par 15 minutes entières ou entamées</b>	<b>CHF/heure</b>
Prestations en présence du patient	105.60
Prestations en l'absence du patient	79.20
Déplacement : durée	39.60
Déplacement : km	0.60/km

<b>Ergothérapie</b>	<b>Assurance Invalidité (AI)</b>
<b>Facturée par 5 minutes entières ou entamées</b>	<b>CHF/heure</b>
Prestations en présence du patient	109.85
Evaluations et coordination en l'absence du patient	109.85
Déplacement : durée CHF 1.826/minute	109.60

### 1.3 Conseils nutritionnels et diététiques

<b>Conseils nutritionnels et diététiques</b>	<b>Assurance de base (LAMal)</b>
	<b>CHF</b>
<b>Conseils nutritionnels et diététiques</b>	
Séance 1	106.90
Séance 2 à 6	83.15
Séance 7 et suivantes	69.10

<b>Conseils nutritionnels et diététiques</b>	<b>Assurance Invalidité (AI)</b>
	<b>CHF</b>
<b>Conseils nutritionnels et diététiques</b>	
Séance 1	99.00
Séance 2 à 6	77.00
Séance 7 et suivantes	64.00

## I. Aide et Soins à domicile

### 2. Prestations non remboursées par l'assurance-maladie de base (LAMal) et l'assurance invalidité (AI)

Ces prestations sont à votre charge. Si vous êtes au bénéfice d'une assurance-maladie complémentaire, il convient de vous renseigner sur la couverture éventuelle de certaines de nos prestations.

Prestations	CHF
<b>Aide pratique</b> Facturée par 15 min entamées	30.00/ heure

## II. Facturation en cas d'absence et d'annulation tardive

Pour les soins à domicile, en cas d'absence, le client informe le service des soins pédiatriques à domicile au moins 24 heures à l'avance. A défaut d'annulation, un forfait pour absence sera facturé au client, sauf en cas d'urgence ou d'hospitalisation. Ce forfait pour absence n'est remboursé ni par l'assurance maladie, ni par l'assurance complémentaire, ni par l'assurance invalidité.